

88 N° 9 1966

Le Congrès international de théologie sur le
Concile Vatican II

Gustave DEJAIFVE (s.j.)

p. 966 - 971

<https://www.nrt.be/it/articoli/le-congres-international-de-theologie-sur-le-concile-vatican-ii-1584>

Le Congrès international de théologie sur le Concile Vatican II

Un Congrès international de théologie — le premier depuis le Concile — s'est tenu à Rome du 26 septembre au 1^{er} octobre de cette année.

Dans l'intention de ses organisateurs, ce Congrès devait permettre aux théologiens de diverses nationalités et appartenant à diverses « écoles », pour reprendre une expression classique, quelque peu surannée, de se rencontrer, de confronter leurs points de vue sur la portée théologique de l'enseignement conciliaire, bref d'établir ensemble non pas un bilan, mais un premier relevé, un constat des apports nouveaux en matière de doctrine que Vatican II offre à la réflexion théologique de toute l'Eglise.

L'idée, en soi, était excellente. Si l'avenir de l'œuvre de Vatican II dépend, pour une part non négligeable, de son enseignement doctrinal, la tâche la plus urgente de la théologie semble bien être d'arriver à un « consensus » sur l'interprétation à donner aux textes conciliaires et, par là, de fournir une base solide au travail constructif du théologien ; celui-ci, en effet, ne s'édifie qu'à partir de coordonnées historiques, dont l'axe principal reste l'enseignement du Magistère, interprète privilégié de la conscience explicite que toute l'Eglise acquiert, à un moment donné, du Dépôt de la foi.

L'idée de réunir des théologiens venant de tous les horizons géographiques et intellectuels était donc excellente. Sa mise en œuvre, toutefois, se heurtait à des obstacles qui risquaient bien d'en compromettre la réussite.

Le premier de ces obstacles — et non le moindre — fut sans doute l'intervalle de temps trop court qui présida à sa préparation. C'était évidemment une gageure que d'organiser, si tôt après le Concile, un Congrès de cette envergure, en l'espace de quelques mois. Etablir un programme des travaux, pressentir les orateurs, alerter l'opinion publique — le public des théologiens de métier en pleine activité académique — exige des délais que la meilleure volonté réciproque ne peut abrégier arbitrairement.

Il advint ce qui devait arriver, eu égard aux lois de la psychologie humaine. Les inscriptions au Congrès furent nombreuses, mais tardives et les plans des organisateurs en furent bouleversés « in extremis ».

L'affluence des participants fut telle — on en compta 1.200 à la première séance — que les locaux, originellement prévus pour le Congrès — ceux du Palais de la Chancellerie — se révélèrent trop étroits. Il fallut chercher ailleurs et l'on opta finalement pour la « Domus pacis », située sur la Via Aurelia. Le problème des transports fut résolu grâce à la munificence du Saint-Siège qui mit à la disposition des Congressistes des autocars, d'autant plus indispensables qu'une grève de deux jours paralysa à Rome le service public des autobus. Toutefois la « Domus pacis » ne disposait que d'un seul auditoire, assez vaste pour les réunions plénières ; deux autres locaux étaient, en outre, exigés pour les « communications » prévues au Congrès : le Collège international de la Propagande les fournit, avec le seul inconvénient — inconvénient majeur, il est vrai — qu'il était situé à huit minutes de marche de la « Domus pacis », par

une route étroite, défoncée, au trafic intense, que les orages des derniers jours rendaient encore plus incommode et dangereuse¹.

Le second obstacle à la pleine réussite du Congrès me paraît avoir été que, faute de temps, le Comité organisateur, composé des représentants des Universités et Académies pontificales, dut assumer à lui seul non seulement l'organisation matérielle du Congrès, mais aussi sa programmation. Il ne put intéresser à son projet, comme il l'aurait sans doute souhaité s'il en avait eu davantage le loisir, les principales Universités et Facultés théologiques du monde catholique. Elles n'y furent pas présentes officiellement, mais de façon officieuse, par les rares représentants qui avaient été invités personnellement à prendre la parole. De ce fait, elles ne se sont pas senties concernées.

Ce qu'on a pu constater, dès l'abord, c'est l'absence d'un bon nombre de théologiens étrangers, non romains, qui avaient pris une part active au Concile en qualité de « periti ». Il y en avait bien quelques-uns — et des meilleurs et des plus connus — mais bien d'autres qui avaient pris part à l'élaboration des textes conciliaires et qui auraient pu animer les débats — s'il y avait eu de vrais débats — n'étaient pas là. Ce fut regrettable et le Congrès a perdu, de ce fait, une bonne part de l'intérêt qu'on pouvait en attendre.

Si l'on considère la composition de l'Assemblée, le Congrès m'a paru, dans l'ensemble, plus « méridional » que vraiment international, les deux groupes les plus imposants de l'auditoire étant respectivement le groupe italien et le groupe espagnol ou hispanophone. Si l'on tient compte que le succès du Congrès était lié à une confrontation des deux théologies² qu'on avait vues aux prises durant le Concile, le manque d'interlocuteurs valables — sauf les quelques experts présents — risquait de donner aux débats une allure plus académique que vraiment dialogale.

En fait, c'est le dialogue qui a fait le plus défaut à ce Congrès qui fut bien davantage une tribune où les points de vue se sont juxtaposés qu'une « table ronde » où ils se seraient confrontés et, au besoin, affrontés.

La raison de cette lacune est obvie : c'est l'ampleur et la variété des sujets traités. La « thématique », pour reprendre un néologisme emprunté aux allemands, fut trop vaste. Les Constitutions « *Lumen gentium* », avec une part considérable consacrée au chapitre VIII (Mariologie), « *Sacrosanctum Concilium* », « *Dei Verbum* », « *Gaudium et Spes* », les Décrets sur la liberté religieuse, les religions non-chrétiennes, l'activité missionnaire, l'œcuménisme y furent tour à tour abordés en des conférences et des communications si nombreuses que le temps matériel faisait défaut pour un échange fructueux.

Il y aurait eu moyen d'obvier à cette dispersion, en répartissant par exemple les thèmes en sections distinctes. De la sorte, ceux qui s'intéressent à l'ecclésiologie, aux missions, à la liturgie, etc., auraient pu bénéficier de toutes les communications relevant de leur spécialité et avoir entre eux un dialogue fécond. Au lieu de cela, les communications, afférentes à un même thème étaient simultanées et il fallait, par exemple, opter entre le Père de Lubac parlant du mystère de l'Eglise et le P. Schillebeeckx traitant de l'Eglise comme sacrement primordial, à la même heure et en des locaux très éloignés l'un de l'autre.

1. Hôte assidu des communications au Collège de la Propagande, je n'y ai jamais aperçu un seul Cardinal (ils étaient pourtant nombreux aux séances de la *Domus pacis*), rarement un évêque et en général, guère de participants d'un certain âge. On aurait pu trouver des locaux adéquats et plus commodes dans les Universités et Académies romaines, mais cette solution plus simple fut écartée, pour des motifs que nous n'avons pas ici à apprécier.

2. Cfr Mgr PHILIPS, *Deux tendances dans la théologie contemporaine*, dans *N.R.Th.* 85 (1963), 225-238.

En outre, les sujets interféraient souvent l'un avec l'autre au cours de la même matinée ou de la même soirée, en sorte qu'il fallait aux congressistes une certaine souplesse d'esprit pour passer ainsi, sans transition, d'un thème à l'autre, quitte à revenir le lendemain au thème effleuré la veille, alors que d'autres centres d'intérêt retenaient déjà leur attention.

Le programme fut donc trop ambitieux et l'ordre du jour trop chargé. On aurait pu, à notre humble avis, faire l'économie de plusieurs communications de théologie positive et d'intérêt limité qui convenaient mieux à un Congrès de patristique qu'à cette rencontre qui visait surtout à éclairer le sens de l'enseignement de Vatican II.

Quoi qu'il en soit de ces défauts, qu'il était malaisé d'éviter en raison des circonstances, le Congrès de Rome nous a valu une série d'aperçus sur la théologie de Vatican II qui méritent de retenir l'attention des théologiens.

Le Comité exécutif avait fait appel à des conférenciers de marque : leur nom et leur compétence étaient une garantie et une promesse et il faut reconnaître qu'ils n'ont pas déçu l'attente de leur auditoire.

Parmi les conférenciers auxquels on octroyait une demi-heure pour un exposé plus substantiel sur un thème conciliaire, nous retiendrons comme ayant davantage tenu en suspens leurs auditeurs le P. K. Rahner sur la présence du Seigneur dans la communauté de culte, exposé où l'orateur envisagea dans une vue synthétique les différents aspects et degrés, organiquement liés entre eux et au sacrement de l'Eucharistie, selon lesquels l'unique Seigneur se rend présent parmi les siens ; le P. Z. Alszeghy, de l'Université Grégorienne, qui a traité de l'histoire du salut comme dimension de toute théologie ; le P. P. Benoit, O.P., qui dans une leçon didactique, très claire, précisa le caractère propre de la notion de vérité dans la Sainte Ecriture et les conséquences que cela entraîne pour la méthode théologique ; le P. Courtney Murray qui entreprit de fonder sur des arguments solides la Déclaration sur la liberté religieuse ; les PP. Congar et Daniélou qui cherchèrent à établir le fondement du dialogue de l'Eglise avec le monde, le premier, en partant de la notion de catholicité, le second à partir de la relation entre religion et culture humaine ; le P. Hamer, du Secrétariat pour l'unité, qui fit un exposé historique sur la Déclaration concernant l'unité, admise par le C.Oe.E. à New Delhi (1961) ; enfin Mgr Thils, de l'Université de Louvain, qui traita de quelques aspects de l'ecclésiologie de Vatican II : communion, collégialité, d'un point de vue œcuménique.

Quant aux « communications », dont la durée ne pouvait excéder quinze minutes, elles avaient une portée plus restreinte, mais intéressaient davantage les spécialistes ; elles se groupèrent naturellement autour des centres d'intérêt qu'avait suscités le Concile.

Durant les deux premiers jours, le grand sujet à l'examen fut celui de la collégialité. Il était à ce point au centre des préoccupations des orateurs (pour la plupart théologiens de Rome) que Mgr Parente, dans la première conférence du Congrès qui avait pour titre : « le mystère de l'Eglise à la lumière de l'union hypostatique » y fit déjà allusion. Alors que le chapitre premier de « *Lumen gentium* » n'avait suscité que quatre communications, dix orateurs s'étaient inscrits pour traiter de l'épiscopat et sept d'entre eux abordaient explicitement la question de la collégialité.

La « question disputée » des relations entre le Collège épiscopal et le Souverain Pontife fit l'objet des communications des PP. Gagnebet, Bertrams et de Mgr Lattanzi, de l'Université du Latran. Ces théologiens s'étaient déjà fait connaître par leurs écrits sur le sujet durant le Concile. Comme il n'était pas possible de les entendre tous, pour les raisons mentionnées plus haut, il est malaisé de se faire une idée d'ensemble de leur position. Il m'a semblé toute-

fois, par ce que j'ai pu en comprendre, qu'à quelques nuances près, ils ne reflétaient qu'un des points de vue qui s'étaient exprimés parmi les théologiens durant le Concile. *Audiat et altera pars* ! Comme aucun débat sérieux ne suivit leurs communications, la question en est restée au point mort, faute d'un interlocuteur valable.

La mariologie fut abordée le mardi 27 septembre en deux conférences, celles des PP. Braun et Balić et cinq communications, dont deux traitaient de l'aspect œcuménique du chapitre VIII. Si l'on excepte la conférence du P. Balić, qui, par son sujet et son mode de présentation, convenait davantage à un Congrès mariologique et qui a d'ailleurs suscité dans l'auditoire des réactions en sens divers, les communications des PP. de Aldama, Carroll et Semmelroth illustrèrent, chacune à leur façon, l'aspect proprement ecclésiologique du mystère marial et montrèrent comment cette relation étroite entre les mystères, mise en lumière par la Constitution, peut aider la réflexion théologique à mieux situer le rôle de Marie dans l'économie du salut.

Pour ce qui est de la Constitution sur la liturgie, en dehors des conférences du P. Neunheuser et du P. K. Rahner, déjà mentionnée, il n'y eut que quatre communications parmi lesquelles celles de deux spécialistes en la matière, universellement connus, Mr le chan. Martimort et le P. Jungmann. Ces deux dernières communications furent malheureusement peu audibles des congressistes nombreux qui se pressaient pour les entendre, en raison de l'acoustique déficiente du local où elles se tenaient et de l'absence de micro.

Le Décret sur les missions fut introduit par une conférence du P. Masson, professeur de missiologie à l'Université Grégorienne et animateur des Semaines de missiologie de Louvain. L'orateur montra, à la lumière du Décret, comment toute mission s'origine dans l'amour du Père et les conséquences qui en découlent pour une conception authentique de l'activité missionnaire. Sept autres rapporteurs, parmi lesquels les missiologues bien connus, les PP. Seumois et Loffeld, traitèrent des différents aspects de la théologie missionnaire, en particulier dans son rapport avec les religions non chrétiennes et préchrétiennes, et dans le cadre général de l'histoire du salut.

Ce dernier thème — celui de l'histoire du salut — obtint une place de choix durant le Congrès. Nous avons déjà mentionné la conférence du P. Alszeghy. Trois autres communications en traitèrent explicitement, celles du P. Trapé : « La notion d'histoire du salut chez S. Augustin », du prof. Ratzinger, de l'Université de Tübingen : « Histoire du salut et problème eschatologique », du P. Vagaggini : « Histoire du salut et méthode théologique ». En outre, deux exégètes renommés, les PP. Dupont et Martini, montrèrent en des exemples concrets, empruntés à l'Écriture (parabole du festin Mt 22, 2-14, Lc 14, 16-24 et conception lucanienne), combien cette catégorie est immanente au Nouveau Testament et peut aider à son interprétation.

Signalons encore, à propos de la Constitution « Dei Verbum », l'exposé bien documenté du P. Betti sur la Tradition (ch. II) et les communications du P. Holstein sur l'importance de la foi du peuple chrétien comme témoin de la Tradition et du prof. Lengsfeld sur le rapport entre Écriture et dogme.

La Déclaration sur la liberté religieuse fut l'objet d'une confrontation animée, grâce à l'intervention du prof. Di Meglio et de l'évêque d'Orense (Espagne). Le P. Murray, avec son calme et sa courtoisie bien connus, n'eut pas de peine à montrer qu'une bonne part des objections procédaient d'une « ignoratio elenchi » sur le sens authentique et la portée exacte de la Déclaration. Mgr Wright, de Pittsburgh, insista, à son tour, sur l'aspect pastoral de la Déclaration, qui ne permet en rien de relâcher le zèle des Pasteurs en faveur de l'Évangile et de la proclamation du kérygme de salut.

Quant aux thèmes de l'Eglise dans le monde et de l'œcuménisme³, en dehors des exposés dont nous avons parlé plus haut, ils ne donnèrent lieu qu'à des communications peu nombreuses. Celles-ci d'ailleurs furent mal suivies, le jeudi soir et le vendredi matin, en raison de la fatigue d'un auditoire, lassé par quatre journées d'intense travail et saturé, comme des élèves de théologie à la fin d'une journée, par cette pléthore d'exposés trop divers et trop denses.

Tels furent les travaux du Congrès. Il est malaisé d'en apprécier les résultats. On ne doute pas que les nombreux professeurs de Séminaires qui y assistaient, n'y aient recueilli des suggestions valables ; toutefois, un Congrès de théologie, au vrai sens du mot, n'est pas une « Summer School » et l'on peut déplorer que cette réunion de théologiens, où la part de la « tribune » fut prépondérante aux dépens de celle de l'auditoire, n'ait pas fourni l'occasion escomptée d'une confrontation sérieuse sur le sens de Vatican II.

A la fin du Congrès, le R. P. Dhanis, président du Comité exécutif, chercha à dégager les conclusions de cette rencontre pour l'avenir de la théologie. Il insista surtout sur la nécessité d'un renouvellement de l'enseignement de la théologie, par un ressourcement biblique et une meilleure prise en considération d'une vision historique de l'homme. Après avoir montré, pour chacun des sujets abordés au Congrès, les tâches spécifiques qui attendent les théologiens, il rappela la fonction ministérielle de la théologie, qui n'est pas une science de « mandarins », mais une diaconie.

C'est précisément cette dernière leçon que le Saint-Père avait mis en relief dans l'audience qu'il accorda aux Congressistes le samedi matin, à l'issue d'une messe concélébrée à Saint-Pierre.

Déjà, dans une lettre de bienvenue adressée au Congrès par le truchement du cardinal Pizzardo, Paul VI avait insisté sur l'importance du travail théologique pour une mise en œuvre de Vatican II au bénéfice de tout le peuple chrétien. Dans son discours, il reprit cette idée et la développa quelque peu, en montrant que la fonction du théologien est une fonction d'église et qu'à ce titre, elle réclame de lui une entière fidélité et une soumission au Magistère, interprète authentique de la foi, mais aussi un dévouement total au peuple de Dieu : elle doit, en effet, l'acheminer à un approfondissement de cette même foi, en discernant les problèmes que se pose, à cet égard, l'esprit de notre époque et en y répondant par une meilleure intelligence du Révéle, puisée dans une familiarité accrue avec l'Ecriture, la Tradition et l'enseignement du Magistère.

Pour mieux atteindre cette fin, une communion plus étroite est requise entre théologiens, un dialogue fraternel et une coopération en vue d'un meilleur service de la communauté chrétienne tout entière et de sa mission dans le monde.

Ces directives du Saint-Père tracent les lignes d'orientation du travail ardu et délicat du théologien. Il doit s'exercer dans un dialogue constant avec la Parole de Dieu et avec le Magistère qui l'interprète authentiquement, dialogue qui peut requérir, au besoin, des admonitions comme celles que Paul VI a jugé bon de faire, dans son discours, à l'adresse de certains cercles qui prétendraient revendiquer une indépendance totale par rapport à l'enseignement magistériel.

3. L'événement œcuménique du Congrès fut la présence de Karl Barth le mercredi matin, à la Conférence du P. K. Rahner. Le grand théologien réformé fut salué par le Président et chaleureusement applaudi par l'auditoire. Signalons aussi la présence du Fr. Max Thurian, qui intervint à un certain moment dans le débat et du P. Scrima. Un Congrès « catholique », comme un Concile, ne devraient plus désormais se célébrer sans la présence active de nos frères dans le Christ.

Il est bien évident qu'une théologie, qui s'édifierait en faisant fi de la doctrine du Magistère et en particulier du Concile, ne serait plus authentiquement catholique. Par ailleurs, il conviendrait aussi d'être attentif au danger opposé qui guette, inconsciemment peut-être, le théologien, celui de s'imaginer qu'il est l'interprète authentique de ce Magistère, quand il fait un choix arbitraire parmi ses énoncés ou qu'il privilégie le passé par rapport à l'enseignement actuel.

En écoutant certaines interventions au Congrès qui prétendaient nous donner le sens des documents conciliaires, on ne pouvait s'empêcher de remarquer : leurs auteurs ont-ils bien lu les textes et les textes en entier ? En ont-ils perçu la portée exacte, le contenu doctrinal nouveau ou ne les ont-ils pas réduits inconsciemment à la mesure de leurs catégories préconciliaires, comme si le Concile ne leur avait rien appris ?

Si Paul VI a demandé aux théologiens, dans son discours, d'être les interprètes « perspicaces » du Magistère et notamment du Concile, cela aussi exige une conversion, non seulement du cœur mais de l'esprit, qui soit prête à remettre en cause une mentalité, des schèmes familiers en les confrontant avec la nouveauté que l'Esprit Saint a bien voulu découvrir aux églises.

Pour opérer cette conversion, un dialogue est nécessaire, dans lequel chacun, sortant de son ghetto ou de son conventicule théologique, soit prêt à édifier une théologie authentiquement catholique⁴. S'il existe déjà un échange entre théologiens par le truchement des revues et des publications, rien néanmoins ne remplace le dialogue vivant, à découvert, dont on ne saurait trop exalter la nécessité et la fonction irremplaçable.

C'est pourquoi des Congrès internationaux de ce genre s'avèrent indispensables pour assurer le renouveau de la théologie dans toute l'Eglise et l'aggiornamento qu'a inauguré le Concile, mais qui ne sera un fait que par la coopération de tous.

Le premier Congrès international de Rome sur la théologie de Vatican II, du fait même qu'il s'est tenu et s'est déroulé dans une atmosphère de fraternité et de cordiale franchise, nous ouvre une voie où l'on voudrait que la théologie catholique, affrontée à tant de problèmes graves et pressants, s'engage aujourd'hui avec résolution et confiance.

G. DEJAIFVE, S.J.

4. Nous nous sommes expliqué sur ce sujet bien avant le Concile dans *Etudes*, mars 1962, pp. 361-370 dans une note intitulée : « Le dialogue dans l'Eglise ».